

Conditions générales de HOME PET SITTING

Présentation de l'entreprise

HOME PET SITTING est une petite entreprise en auto-entrepreneur, proposant des prestations de services à domicile pour les animaux de compagnie : chats, chiens, rongeurs, et les nouveaux animaux de compagnie (visites à domicile, différentes promenades).

Aussi HOME PET SITTING propose aussi d'autre activité complémentaires son activité principale : quelques services à la personne (arrosage, récupérer/apporter colis, récupérer courses...

HOME PET SITTING propose ses services tout au long de l'année, pour prendre soin de vos animaux lors de vos absences et vous propose des visites régulières ou pour des besoins spécifiques.

La gérante est : Mme BERET Maryline

Siège social : 2 rue des cigales 31700 BEAUZELLE

Email : homepetsitting@orange.fr

Téléphone : 06 65 24 25 72

Conformément à la réglementation, Mme BERET Maryline dispose des agréments nécessaires aux activités liées aux animaux domestiques :

- **ACACED (ex : CCAD** (Certificat Connaissance d'animaux domestiques, chat, chien, et Nac (Autres animaux de compagnie d'espèces domestiques autres que les chats et les chiens) N°2019/94b2-efe4

- **Assurance responsabilité civile professionnelle** chez la banque populaire occitane

Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le numéro 850 220 211

Statut juridique d'auto entrepreneur, SIREN 850 220 211

Attestation de transport d'animaux vivants chats et chiens

Pour des raisons d'assurance et de réglementation, HOME PET SITTING **ne prend pas en charge les chiens de 1ère et 2ème catégorie.**

Réservations

La réservation se fait par e-mail, formulaire de contact ou téléphone (vous trouverez toutes les informations sur le site). Pour toute réservation effectuée merci de bien renseigner votre demande (nom de l'animal, âge, sexe, durée de la garde/promenade, le lieu nombre de visites/promenades, race de chien, toutes les informations nécessaires.) ou votre type de service.

Un devis gratuit et sans engagement est alors établi et vous est envoyé, ainsi que les conditions générales.

Le devis est valable durant 10 jours, pendant lesquelles la réservation est prise en compte.

La réservation doit être faite préférentiellement une semaine avant le début de la prestation, toute demande sera étudiée en cas d'urgence.

En cas de modification de la réservation, il est nécessaire d'informer HOME PET SITTING dès que possible.

Lorsque vous aurez pris connaissance du devis et des conditions générales, HOME PET SITTING pourra ensuite réserver les dates nécessaires. Pour pouvoir prendre rendez-vous pour la pré-visite ou pour pouvoir effectuer les services.

Annulation d'une réservation :

Le client dispose d'un délai légal de 14 jours francs pour exercer son droit de rétractation, mais par contre s'il y a eu lieu une pré visite il vous sera alors demandé le coût de la pré visite pour les frais de déplacements. L'acompte sera remboursé au client dès que possible dans un délai maximum de 14 jours.

Passé le délai légal de rétractation, l'acompte de 30% ne sera pas remboursé au client.

Toute annulation faites après la signature du contrat l'acompte de 30% sera encaissé.

Pour toute annulation ou modification faite 48h avant le début du contrat ou pendant la période du contrat la somme totale doit être payée.

En cas d'annulation de la part de HOME PET SITTING le client sera remboursé en intégralité.

Pré- Visites

Avant le départ du client, une pré-visite aura lieu à son domicile afin de :

- Faire connaissance avec le client et créer un lien de confiance,
- Rencontrer l'animal,
- Prendre connaissance des habitudes et besoins de l'animal ou des animaux à prendre en charge,
- Établir le contrat de garde décrivant la prestation,
- Effectuer le paiement de l'acompte,
- Remplir les fiches de renseignements sur l'animal ou les animaux, signature en 2 exemplaires,
- Récupérer le double des clés du domicile du client*.

*Tout autre déplacement pour la remise des clés sera facturé selon la zone.

Suite à la pré-visite, HOME PET SITTING se réserve le droit de refuser la garde ou des promenades (pour les chiens) si :

-HOME PET SITTING juge ne pas être en mesure d'assurer une prestation dans de bonnes conditions

(Chien asocial, agressif qui ne se laisse pas approcher* sauf exception à voir ensemble).

- l'animal ne présente pas les garanties sanitaires et sécuritaires suffisantes

- Les vaccins de l'animal ne sont pas à jours et/ou ne possède pas son carnet de santé (pour les chiens et chats),

-L'animal est non identifié ou atteint d'une maladie grave et/ou contagieuse.

* Les chats asociaux, agressifs et/ou craintifs sont acceptés.

Les visites

Durant les visites, HOME PET SITTING s'engage à tenir les principes suivants, pour tout animal et tous les contrats (en fonction des animaux et à la demande du client) :

Pour vos animaux

Réapprovisionnement de nourriture et d'eau fraîche

Nettoyage des accidents que l'animal a pu faire

Nettoyage de la litière ou des cages (pour les rongeurs et oiseaux).

Une désinfection hebdomadaire de la litière est effectuée pour les gardes de longue durée,

Brossage, hygiène des yeux et/ou des oreilles

Administration de médicaments si l'animal est docile (et sous ordonnance du vétérinaire uniquement),

Câliner l'animal et jouer avec lui s'il est joueur et consentant,

Sortir les chiens à chaque visite pour diverses activités (Promenade 30 mins environ, jeux ...)

Nourrissage des poissons

Envoi de photos et de nouvelles de l'animal par SMS ou par E-mail, à chaque visite ou tous les 2 jours.

Pour votre domicile

HOME PET SITTING propose d'autres services gratuitement, ils sont à définir lors de la pré-visite avec le client :

- Relever votre courrier,

- Arroser vos plantes (si le nombre de plantes est peu important),

- Ouvrir et fermer vos volets,

- Aération de votre domicile

- Etc...

Les promenades seules :

Pour la sécurité de l'animal et d'autrui, les promenades sont effectuées en laisse ou en longe avec colliers ou harnais

et si besoin muselière.

Des poches plastiques pour les déjections des chiens peuvent être fournis par le propriétaire ou HOME PET SITTING.

Les promenades s'effectueront dans le secteur du domicile du client, possible transport en voiture pour des promenades hors secteur du domicile.

La durée des promenades varie en fonction des capacités physiques de l'animal, en général de 30min à 1h.

-Tout matériel et accessoires (laisse, sac de déjection...) doivent être fournis par le propriétaire.

Mais je peux fournir laisse harnais et petites poches déjections

Les promenades hors de votre domicile

Home Pet Sitting propose des promenades pour vos chiens qui se déroule dans les parcs, forêts, lacs, randonnées, dans la région.

Promenade collectif (avec plusieurs chiens qui ne sont pas de la même famille) ou individuelle (même famille)

Conditions : Chiens non agressifs envers ses congénères, si possible identifié, si possible vacciné,

Accepté si peureux de leur congénères, peureux, qu'il soit sportif ou non.

Chiens acceptés : toutes races, tout âge du chiot (sevré) au chien âgé, (sauf la catégorie 1 ou 2)

Les laisses, harnais, sac de déjections, friandises peuvent être fourni par le propriétaire ou par HOME PET SITTING.

Les autres accessoires seront fournis par HOME PET SITTING.

Le transport se fait en voiture en cage de votre domicile au point de promenade,

HOME PET SITTING propose aussi aux chiens ayant les capacités physiques des activités sportives : cani-cross, cani-vtt, cani-rando, cani-trottinette.

Les services à la personne

HOME PET SITTING propose en activité secondaire des services à la personne : ex : récupérer/apporter colis/courrier, récupérer courses au drive, faire des courses, arroser les plantes / fleurs, rentrer le courrier/aller chercher médicaments

Les tarifs et les modalités de paiement

Les derniers tarifs en vigueur sont consultables sur le site internet
Pour toute demande ou il y a plusieurs espèces / au -delà de 2 animaux de même espèce sera alors établi un devis.

HOME PET SITTING se réserve le droit de modifier ses tarifs à tout moment, étant entendu que le prix affiché lors de la commande sera celui appliqué au client.

Du fait du statut d'auto-entrepreneur et conformément à l'article 293B du Code général des impôts, la TVA est non applicable.

Si les animaux manquent de litière ou de nourriture pour terminer la garde, HOME PET SITTING achètera la quantité nécessaire pour assurer le bon déroulement des visites/gardes.

Un montant de 5€ sera facturé pour le déplacement. Dès le retour du client, tous les frais doivent être remboursés par le client, sur présentation des justificatifs.

En cas de maladie ou de blessure de l'animal durant la garde, le client sera immédiatement prévenu. S'il n'est pas joignable, celui-ci donne tout pouvoir à HOME PET SITTING pour faire soigner l'animal auprès de son vétérinaire ou celui de garde. Les frais de vétérinaire et autres frais (Transport, médicaments) seront intégralement à la charge du client qui s'engage à les rembourser dès son retour.

Les frais de déplacements aller –retour du domicile du client au vétérinaire s'élèvent à 10€ dans un rayon de 5km du domicile du client. Au-delà 0,50cts € sera facturé pour chaque kilomètre supplémentaire parcouru.

Modalités de paiements :

Lors de la pré-visite, après signature du contrat, un acompte de 30% du montant total du devis sera demandé, en chèque ou en espèces, ou en virement. Cet acompte sera encaissé.

A la fin des services, une facture détaillée reprenant également les frais imprévus (urgences, manque de nourriture/litières...) sera remise au client, ainsi que les clés de son domicile.

La facture doit être réglée dans son intégralité, soit en chèque, soit en espèces (prévoir l'appoint), soit par virement bancaire.

Délais de rétractation

Conformément à l'article L121-20 du code de la consommation, le client dispose d'un délai légal de 14 jours francs pour exercer son droit de rétractation. Lorsque le délai des 14 jours expire un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, il est prolongé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Ce droit de rétractation ne peut cependant plus être exercé dès lors que la prestation commence.

Passé ce délai de rétraction et sauf en cas de force majeure, aucun remboursement de l'acompte versé ne sera effectué.

Assurances et Responsabilités

HOME PET SITTING déclare avoir souscrit une assurance civile professionnelle couvrant tout dommage que l'animal pourrait subir durant la prestation. Le client devra également avoir une assurance habitation et responsabilité Civile.

HOME PET SITTING ne peut être tenue responsable des dommages de toute natures survenus à l'animal ou des dommages causés par celui-ci lorsqu'il est seul au domicile du client.

HOME PET SITTING décline toute responsabilité en cas de fugue ou d'accident d'un animal ayant accès à l'extérieur (balcon, terrain, etc.) ou en cas de mort naturelle (vieillesse, maladie etc.).

L'administration de médicaments se fait uniquement sur présentation de l'ordonnance prescrite par un vétérinaire. En cas de traitement médical d'un animal, HOME PET SITTING s'en tiendra strictement à l'ordonnance du vétérinaire et ne peut pas être tenue pour responsable des problèmes de santé découlant de la prise du traitement prescrit par le vétérinaire ou de l'aggravation de l'état de l'animal.

HOME PET SITTING s'engage à la plus grande confidentialité concernant l'identité et le domicile du client, aucune pièce du logement ni aucun objet autres que ceux nécessaires à la réalisation de la prestation ne sera utilisés. Tout problème ou anomalie constatée au domicile du client lui sera signalé.

Obligations du client

Le client s'engage à mettre à la disposition de HOME PET SITTING :

- Le carnet de santé à jour et la carte d'identification de chaque animal (chat, chien)
- La boîte de transport pour chat et petit mammifère domestique (en cas d'urgence).
- Le matériel nécessaire pour l'entretien des cages, litières...
- Pour les chiens : laisse, longe, collier, ou harnais et muselière si nécessaire sacs pour ramasser les déjections
- Une quantité de nourriture suffisante pour la durée de la prestation
- Les coordonnées du vétérinaire, ainsi que les coordonnées d'une personne à contacter en cas de besoin
- L'ordonnance et les médicaments pour l'animal si besoin.
- Tout animal doit être sevré pour bénéficier des prestations.

Le client s'engage à procéder au remboursement des frais dès son retour. Le client s'engage à nous signaler tout problème de santé et assure que l'animal est vermifugé et traité contre les parasites (puces, tiques). Si cela n'est pas le cas, HOME PET SITTING ne pourra être tenue pour responsable d'une infestation de parasites et se réserve le droit d'administrer un vermifuge et/ou un antipuce à l'animal et de le facturer au client.

Le client s'engage à tenir HOME PET SITTING informé de tout risque sanitaire si son animal est porteur d'une maladie contagieuse.

Propriété Intellectuelle

HOME PET SITTING demandera au client l'autorisation pour prendre des photos des animaux gardés pour diffuser sur le site internet, comme références pour sa promotion commerciale.

En cas de refus du client, aucune photo ne sera diffusée sur le site. En cas d'autorisation, HOME PET SITTING ne peut être tenue responsable en cas d'utilisation frauduleuse de la photographie de l'animal par un tiers.